Tabacologues et remboursement des timbres antitabac

Rubrique : actualités - Date : jeudi 4 décembre 2003

D'après l'AFP, les tabacologues plaident pour un remboursement des timbres antitabac.

Indiquant que le coût du traitement par patch varie de 216 à 279 euros pour trois mois, l'agence rapporte que selon le Pr Dubois, les patchs « ne sont pris en charge par l'assurance maladie que pour les femmes enceintes et les patients atteints d'affections de longue durée » or assure t-il « les augmentations de prix amènent le fumeur à réfléchir sur l'arrêt qui doit être lui-même facilité ». La tabacologue, Anne Borgne, souligne pour sa part « le prix des substituts nicotiniques est un véritable frein au sevrage, il faudrait que ces produits soient remboursés et pas seulement pour les plus pauvres » or « pour l'instant seules les personnes vraiment démunies bénéficient d'une prise en charge ». Soulignant que de nombreux candidats à l'arrêt du tabac « ont du mal à comprendre le plan antitabac français qui semble reposer exclusivement sur les augmentations à répétition » et qu'ils relèvent qu « à part pour le tabac, il n'est jamais demandé à un toxicomane de payer son traitement , l'agence évoque cet « autre paradoxe », que les thérapies cognitives et comportementales sont pour leur part prises en charge.

Précisant que les ventes de substituts ont augmenté de 50% sur les huit premiers mois de 2003, l'agence observe, que comme le confirme sous couvert d'anonymat le porte parole d'un laboratoire, « les laboratoires pharmaceutiques ne sont pas tellement pressés de voir ces produits remboursés » : « il est clair que si le gouvernement décidait de les prendre en charge, il négocierait une baisse de leur prix de vente qui ne nous arrangerait pas » reconnaît il.

Conclusion sur le « silence radio » du ministère de la santé et la demande faite par JF Mattei d'étudier la possibilité de remboursement pour les moins de 18 ans. Initiative qualifiée « d'absurdité dénoncée par les tabacologues » par l'agence qui s'appuie sur les propos d'Anne Borgne « les mineurs n'ont que peu d'années de tabagisme derrière eux ce ne sont pas les plus difficiles à sevrer ».

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac